



PLAINTES CONTRE LE PRESIDENT .

Le 24 janvier 2008, près d'une centaine de membres de l'association étaient présents à Cahors 46 pour soutenir Gabriel Loubradou président de STOP A L OUBLI, poursuivi pour diffamation par l'adjudant Nicolaon et l'ex colonel Lakhal.

Nous ne doutons pas que les débats aient permis au Tribunal, à la fois de mieux comprendre ce qui se passait dans le milieu de la nuit à Toulouse dans les années 1990, et aussi de vérifier qu'en aucun cas la diffamation ne pouvait être retenue à l'encontre de Gabriel Loubradou.

Nous attendons sereinement les jugements qui ont été mis en délibérés au 6 mars 2008.

Les affirmations sous serment de plusieurs témoins (patrons de boîtes de nuit ou de services de sécurité) laissaient sans voix une accusation qui semblait plus à l'aise dans la toute puissance que dans la justification d'un passé qu'elle semblait préférer fuir.

Nous avons ainsi constaté et vérifié par les propos tenus dans la presse par les accusateurs, que messieurs Lakhal et Nicolaon assumaient très mal le rôle de bouc émissaire dans lequel ils semblaient se reconnaître.

Nous ne saurions trop rappeler à quel point il serait facile d'échapper à ce « statut pesant » en ayant simplement le courage de dire enfin ce que chacun sait et qui reste soigneusement caché...

C'est à ce prix, et à ce prix seulement que l'honneur auquel chacun est attaché, peut se retrouver.

Nous n'oublions pas, en effet, qu'il y a bien eu des auteurs pour ces meurtres, disparitions, actes de tortures.

Ces faits ne sont pas une vue de l'esprit née de familles « pathologiques » comme le conseil des accusateurs semblait l'avoir perçu...

Chacun peut comprendre que seule la désignation des coupables peut satisfaire notre légitime soif de vérité.

Il y a toujours une voie possible pour la vérité et l'honneur : il suffit de s'y engager.